



(19/10/13)
[rapport en 2009](#)
[nouveau rapport](#)

(17/6/16)

L'ANSES remplace l'AFSSET, dont le directeur avait
[dit](#) . Une jolie va

Selon l'Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire, l'exposition actuelle est d'en moyenne 0,3 à 2 V/m, et on constate déjà des effets biologiques... Hélas l'ANSES considère que ceux-ci ne sont pas des "effets sanitaires avérés", et ne nécessitent pas de revoir les normes légales, 20 à 200 fois supérieures (40 à 60 V/m en France).

Un exemple d'effet biologique et non sanitaire, pour l'ANSES : les problèmes de sommeil. Donc ne pas savoir dormir correctement n'est pas un problème de santé, non non... De plus, ces effets biologiques sont réversibles, c'est-à-dire que si on arrête l'exposition, ils disparaissent. Ouf ! Sauf qu'on n'arrête plus l'exposition, on l'augmente !

Autre exemple : l'ANSES constate une oxydation de l'ADN (par stress oxydant) et des cassures de l'ADN, mais s'empresse d'ajouter que ces modifications "semblent être rapidement réparées". Re-ouf ! Sauf que les rayonnements qui causent les modifications sont devenus intempestifs et omniprésents. Donc les cassures et les réparations s'enchaînent... jusqu'à ce que...

Il y a bien un risque de cancer, mais uniquement pour les utilisateurs intensifs. C'est quoi un utilisateur intensif ? Une personne qui utilise son gsm plus d'une demi-heure par jour !!!

Pas de problème avec les antennes et l'exposition passive, mais l'ANSES recommande quand même de repérer les zones où l'exposition est supérieure à la moyenne et d'essayer de la diminuer... Ce qui avait d'ailleurs déjà été préconisé par l'AFSSET il y a 4 ans.

Bref la lecture complète du rapport (contrairement, au petit résumé pour la presse) a de quoi sérieusement inquiéter. L'ANSES recommande d'ailleurs de poursuivre les recherches, d'identifier les personnes potentiellement plus sensibles aux radiofréquences, et de surveiller à la fois l'évolution du niveau d'exposition du public ...et celle des pathologies (cancers etc.). Comme on fait avec les cobayes, quoi.

Le rapport est sorti le 15 octobre 2013, mais les études sont prises en compte jusqu'au 31 décembre 2012.

rapport de presse

<http://www.anses.fr/fr/documents/PRES2013CPA18.pdf>

rapport scientifique

<https://www.anses.fr/fr/system/files/AP2011sa0150Ra.pdf>

le Monde

:

http://www.lemonde.fr/planete/article/2013/10/15/ondes-pas-d-effets-averes-sur-la-sante-mais-des-dommages-biologiques-observees_3495721_3244.html

(1) Rappelons que les rayonnements radio analogiques se propagent en effet comme des ondes, dans le vide. Mais l'air n'est pas le vide, et à part les transmissions radiophoniques pour quelque temps encore, les rayonnements du XXI siècle sont digitaux. Ce sont des pics saccadés qui, à l'oscilloscope, sont loin de ressembler à des vagues bleues. La réalité, c'est l'électrisation permanente de tous les obstacles, êtres vivants compris. Tensions électriques en surface et courants induits en interne.